



## Contrat avec prépa médecine

Par nina, le 15/02/2011 à 14:53

Bonjour,

Je suis actuellement en prépa médecine et suite à des soucis de financement j'ai voulu interrompre mon contrat avec ma prépa en leur envoyant un recommandé pour y mettre fin comme il était stipulé dans le contrat pensant que je pouvais encore y mettre fin, cependant cela ne m'était plus possible car il était trop tard. Je me suis donc déplacé jusqu'à l'établissement et une des secrétaires m'a montré le paragraphe qui expliquait les conditions qui n'étaient pas présentées clairement. Donc qui nous a laissé croire que nous avions jusqu'au deuxième semestre pour pouvoir arrêter si on le voulait.

Suite à cela j'ai fait toutes les démarches pour trouver un moyen, j'ai même essayé de me réorienter pour ne pas avoir à payer le reste mais celle-ci n'a pas été acceptée.

J'ai donc de nouveau contacté ma prépa pour pouvoir convenir d'un rendez-vous avec une personne travaillant à la comptabilité et la secrétaire m'a dit que ce n'était pas possible car ils sont les seuls à faire la transition entre les élèves et la comptabilité ce que je trouve assez bizarre puisque rien ne dit qu'aucun élève n'a le droit de prendre rendez-vous avec la comptabilité.

C'est pour cela que je me dirige vers vous dans l'espoir de trouver une solution qui mettra fin à cette histoire plus que fâcheuse.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments distingués.